

# La Nation

*Journal vaudois*

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro : Fr. 3,50 Abonnement annuel : Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants : Fr. 33.-



## L'individu libéral

Arrivant au terme d'*Au-delà des droits de l'homme*<sup>1</sup>, le riche ouvrage d'Alain de Benoist, nous y découvrons avec intérêt une postface de dix pages, intitulée «Qu'est-ce que le libéralisme?». L'auteur nous y offre un concentré vif, clair et dense des réflexions qu'il conduit depuis des années sur ce thème capital. Nous en donnons les grandes lignes<sup>2</sup>.

Philosophiquement le libéralisme est, faut-il le dire, centré sur l'individu. Il n'y a rien au-dessus, pas de communauté qui le relie à d'autres en une synthèse supérieure, pas de morale commune, pas de bien commun. La société n'est qu'une somme d'individus.

L'individu existe en lui-même et par lui-même, indépendamment de ses appartenances et déterminations particulières, familiales, nationales, religieuses. Ce sont là de simples vernis dont il peut à tout instant décider librement de se départir.

Etant à lui-même sa propre norme, l'individu pense et agit en fonction de ses seuls intérêts. Il est libre à l'égard du monde et de l'histoire. Cette liberté est étroitement liée à la propriété: ce qu'il possède en propre. Elle y trouve son champ d'exercice naturel.

Soulignons que, pour le théoricien libéral, la propriété par excellence n'est pas la propriété matérielle, mais la propriété de soi-même, c'est-à-dire la liberté individuelle. Les propriétés mobilières et immobilières n'en sont que le prolongement.

Il est libre de faire tout ce qu'il veut, dans la mesure où il ne nuit pas à autrui. On peut d'ailleurs se demander si cette réserve elle-même n'est pas

discutable. Elle se réfère, en effet, sans le dire, à une norme commune de réciprocité, dont on ne voit pas en quoi elle obligerait l'individu souverain. En fait, les seules limites à l'extension de l'individu sont celles de sa volonté et de ses capacités ainsi que celle de la loi et des risques que lui en ferait courir la transgression.

Cet individu, isolé et tout-puissant dans sa bulle, ne noue des relations sociales que dans son intérêt et sur le mode économique, c'est-à-dire sur un plan contractuel et selon la loi de l'offre et de la demande. Nous ne parlons pas seulement des échanges de marchandises, de travail et d'argent. C'est l'ensemble de ses relations qui sont conçues et vécues selon le principe du donnant-donnant... ou du prenant-prenant.

Et c'est dans le libre jeu du marché que ces échanges s'ajustent, s'équilibrent, se pondèrent et s'harmonisent. En effet, l'utilité générale, qui tient lieu de bien commun, n'étant que la somme des utilités particulières, le marché libre débouche tout naturellement sur une harmonisation de l'ensemble. C'est du moins la perspective du théoricien libéral. Encore faut-il que le marché soit vraiment libre, qu'il échappe à toutes les entraves, frontières territoriales, protectionnisme à des fins militaires, sociales ou écologiques, ententes cartellaires, corporations, syndicats, sans parler des mœurs et des règles de bonne conduite, qui font obstacle à la fluidité des échanges. En un mot, l'individu libéral est mondialiste, et il l'est

par nécessité philosophique avant de l'être par rapacité.

L'Etat libéral est chargé de garantir l'ordre dans les rues, le respect des lois et des droits individuels, rien de plus, car sa fonction n'est que d'assurer les conditions d'un bon fonctionnement de l'économie. En ce sens, il n'a pas de finalité spécifiquement politique. Même dans l'exercice de la puissance publique, ce sont les critères et les procédures économiques qui prévalent:

*Economique, politique, théologique ou culturel, il n'y a qu'un seul libéralisme.*

la pesée d'intérêt à court terme et la balance de fin d'année. Rien qui ne soit achetable, personne qui ne soit vénal, juste une question de coûts comparés. La souveraineté protectrice elle-même se monnaie en termes d'import-export, comme l'a montré l'ancien conseiller fédéral Schneider-Ammann à propos de l'agriculture suisse.

Economique, politique, théologique ou culturel, il n'y a, sur le fond, qu'un seul libéralisme. De Benoist observe que le libéralisme économique «de droite» et le libéralisme «de gauche» en matière de mœurs, naguère encore opposés, sont appelés à se joindre.

Le portrait du libéral ainsi dressé est une abstraction assez repoussante. Mais les hommes qui l'incarnent restent des hommes, leur nature reste communautaire. Et l'on constate bien souvent une heureuse incohérence entre la doctrine libérale et la vie sociale des libéraux. Ainsi des libéraux vaudois, qui forment – formaient – une classe sociale solide et sûre d'elle-même, familiale et clanique, conservatrice, aisée et cultivée. Leurs rejetons

devenaient pasteurs ou missionnaires, médecins, avocats, professeurs à l'université. Parfois, l'un ou l'autre se déclassait et entraînait au parti communiste. Le parti libéral fournissait au monde politique de fortes personnalités, aussi bien féminines que masculines, dans lesquelles se mêlaient le quant-à-soi individualiste et le sentiment protestant d'une responsabilité personnelle à l'égard de la société. Ils étaient conscients de leur différence d'avec le reste de la société et leur égalitarisme se limitait à la reconnaissance du principe du suffrage universel. La Ligue vaudoise entretenait – entretient – avec beaucoup d'entre eux une amitié, non dépourvue d'ironie de part et d'autre, reposant sur les nombreuses batailles politiques conduites ensemble, gagnées ou perdues.

Nous avons pris l'habitude de parler de «néo-libéralisme», pour distinguer les libéraux progressistes et sans frontières d'aujourd'hui des libéraux traditionnels, fédéralistes et attachés à la neutralité armée de la Confédération. Aujourd'hui, la distinction a beaucoup perdu de sa raison d'être. La classe sociale libérale s'est peu à peu atomisée. Le parti libéral, qui était un parti de personnes, a été absorbé par un parti de masse qui, lui, n'a guère de problème à se fondre dans le monde cosmopolite et marchand du libéralisme philosophique. C'est ainsi que l'individualisme continue de grignoter le monde.

Olivier Delacrétaz

<sup>1</sup> Editions Pierre-Guillaume de Roux, Paris, 2016, www.pgderoux.fr

<sup>2</sup> Nous écrivons cet article alors que le dernier livre de l'auteur, *Contre le libéralisme*, vient de paraître aux Editions du Rocher.

## Trump: le thermomètre de la gauche

Pour démontrer que vous êtes un intellectuel de gauche, rien de plus simple: il suffit de passer le «test Trump», qui est une sorte de thermomètre de votre gauchitude.

Tout est dans la façon de dire: «Trump». La position idéale est de prononcer le «p» avec le centre de la bouche en avant, comme pour un crachat ou un pépin de citron tombé dans la sauce et qu'on expulse. Simultanément, il faut faire tomber les commissures des lèvres en signe de mépris. Sur l'ensemble du visage doivent s'inscrire l'indignation, le dégoût et l'accablement. Vous pouvez (c'est un plus) lever les yeux au ciel. Mais surtout pas au Ciel, car le Ciel n'existe plus qu'avec une minuscule pour un vrai intellectuel.

Mais revenons à l'indignation d'abord, car la seule existence d'un être tel que Trump est un scandale en soi. Qu'il soit devenu président des Etats-Unis est à la fois logique et insupportable, puisque ce pays, qui a le tort d'exister, élit soit des monstres qui veulent détruire l'humanité en baissant les impôts des riches, soit des sauveurs de ladite humanité (ou ce qu'il en reste après le passage des premiers).

Ôôô-Bââ-Mââ! Là, il est préconisé de psalmodier.

Le dégoût est la suite logique de l'indignation. Tout est dégoûtant chez Trump: ses cheveux, sa bouche, ses yeux, son mur, ses milliards. Qu'il soit une créature à l'image de Dieu prouve

définitivement que Dieu n'existe pas. Il vaut d'ailleurs mieux pour lui. Trump, c'est la Bête immonde, presque pire que Blocher.

L'accablement enfin. Car il ne faudrait pas suggérer que le règne de Trump est un mauvais moment à passer. C'est infiniment plus grave que ça. Non seulement le monstre risque d'être réélu, (avec des sous-hommes tels que les Ricains, il faut s'attendre à tout), mais sa malfaisance contamine le monde entier, voire le Brésil.

Être indigné, dégoûté et accablé, c'est donc la moindre des choses

Ces trois éléments visent Trump lui-même, bien sûr, mais au-delà de lui, «l'Amérique de Trump», celle des

gros lards qui rotent leur bière avec des résidus de cheeseburger entre les molaires et pincant les fesses de la serveuse en écoutant du folk évangélique. C'est l'Amérique raciste, sexiste, xénophobe, brutale, inculte (elle confond la Suisse et la Suède) et ennemie des impôts.

Alain Finkielkraut dit sobrement, en haussant les épaules: «Je crois que Trump est un gros con!» Il démontre par là qu'il n'est pas un intellectuel de gauche. Alain, vous avez raté le «test Trump». Il faut vous ressaisir et vous exercer devant un miroir. Vous verrez, en se donnant de la peine, on y arrive très bien.

Alain Charpillouz

# Réponse au Ronchon

Monsieur le Ronchon,

Suite à votre article<sup>1</sup> concernant la manifestation sur le réchauffement climatique, nous aimerions vous faire part de notre opinion. Le réchauffement climatique est un problème majeur pour notre planète qui pourrait engendrer des conséquences catastrophiques pour notre avenir.

Tout d'abord, nous aimerions vous informer que la manifestation ne se composait pas « d'enfants », comme mentionné dans votre article, mais d'étudiants et d'adultes entre 15 et 25 ans. Il faut rappeler que selon l'article 12 de la CDE, les enfants âgés de 12 ans sont capables de « faire des choix qui leur sont propres ». En aucun cas, cette foule n'était manipulée, ni par les écologistes, ni par les professeurs. D'ailleurs, certains d'entre eux ont même été jusqu'à critiquer devant leur classe les idéaux de cette manifestation et à la qualifier d'« idiotie et d'inutile ». A cela s'ajoute que ce n'est pas parce que nous pensons différemment de la génération précédente que nous avons tort. Aucun des huit mille manifestants à Lausanne et dans bien d'autres villes n'a été forcé à manifester.

En second lieu, il faut savoir que la taxe environnementale n'aura pas comme effet d'appauvrir la population, mais vise à changer notre mode de vie. En effet, le but de ces taxes est de sensibiliser, de responsabiliser et de faire prendre conscience à la population des conséquences qu'a leur mode de vie sur la planète. Puisque beaucoup de gens font davantage attention à leur porte-monnaie qu'à l'écologie, il faut espérer qu'ainsi ils changeront petit à petit leurs habitudes les plus polluées.

Troisièmement, vos propos sur la « télévision d'Etat » ne tiennent pas,

car l'interview de Greta Thunberg ne reflète pas la position politique de la RTS, ni même des journalistes. Le reporter a respecté sa déontologie en rapportant des faits de manière neutre et objective.

En dernier lieu, il est vrai que nous ne manifestons pas « contre l'huile de palme, le racisme ou les inégalités », mais si nous l'avions fait, vous nous auriez reproché de ne pas avoir manifesté contre le réchauffement climatique.

Il nous semble primordial de nous mobiliser de manière urgente en faveur du climat, car cette cause pourrait résoudre d'autres problèmes liés au réchauffement climatique, tels que l'huile de palme, la déforestation etc.

En fin de compte, ne voyez-vous pas l'urgence de la situation? Aujourd'hui notre planète est dans un état critique: tous les jours notre Terre « subit l'équivalent de l'explosion de cinq cent mille bombes de type Hiroshima », selon Al Gore, ancien vice-président des USA. Nous ne pouvons plus nous dérober derrière telle ou telle excuse, afin d'éviter des mesures prises en faveur du climat. Agir et au plus vite, tel est le credo non seulement de la jeunesse « benête », mais également celui des économistes et politiques du Forum de Davos de cette année. Tous s'accordent à dire qu'il faut « changer », et ce ne sont pas que de belles déclarations d'intention, puisque les directeurs d'entreprises vont prendre le tournant de l'économie verte. Ceci non seulement dans un souci écologique, mais parce que c'est aussi économiquement intéressant. Prendre le tournant écologique favorisera également des nouveaux emplois et des nouvelles économies.

Au final, pour en revenir à notre mouvement, n'est-ce pas le fond qui

doit l'emporter sur la forme? Nous sommes une génération qui, contrairement à la vôtre certainement, place le bien commun avant le souci de son propre confort. Nous avons la conviction qu'il est plus facile de préserver le futur que de réparer les erreurs du

passé. Et qui sait si ces petits pas battant le pavé de la Riponne ne seront pas plus tard, un grand pas pour l'humanité...

Classe 11P2 de Bussigny

<sup>1</sup> Cf. La Nation n° 2114.

## Quelques commentaires

Chers anciens élèves,

Avec l'accord du Ronchon concerné et votre estimée prof de français, j'ai décidé de répondre personnellement à votre courrier de lecteurs. Parce que c'est vous, parce que j'aime votre vivacité, parce que j'ai envie de ferrailer, parce que je suis le rédacteur responsable du texte incriminé. Un rédacteur en chef n'est pas systématiquement d'accord avec ce qui se publie sous son autorité, mais il est responsable, donc je réponds.

Ainsi on m'a rapporté que vous aviez été soulevés d'une indignation unanime contre la diatribe de mon ami Ronchon. Certes, le ton sarcastique et quelques tournures peu amènes (« jeunes benêts ») étaient propres à échauffer les esprits et je comprends que vous en ayez été heurtés. Pourtant, c'est votre unanimité qui justement m'alarme: il n'y a pas eu de débat en classe, puisque vous étiez tous d'accord. Or c'est dans la contradiction qu'on affine ses positions. La presse s'est vautrée dans un conformisme identique, exultant devant la belle jeunesse mobilisée pour une juste cause. Les seuls commentaires discordants étaient relégués au fond des courriers de lecteurs, à côté d'autres lecteurs qui bavaient les mêmes ronds de chapeaux que les éditorialistes. Belles leçons de politiquement correct.

Je comprends très bien le bonheur de participer à l'ivresse collective d'un grand projet — et à ce titre, sauver la planète est un enjeu de taille! Vos charmants étendards proclament qu'« il y a le feu au lac », qu'« il n'y a pas de plan B pour la planète ». Il m'est arrivé, à moi aussi, de prendre plaisir à me ranger avec des copains ou des collègues sous des formules bien troussées, à brailler des slogans simplistes, à se serrer les coudes contre les injustices et les malheurs du temps. Pourtant, je n'ai jamais pu me départir d'un léger sentiment de malaise à participer à ces manifestations collectives où tout le monde crie *una voce*. Bien que je sois libre de participer ou non, il y a en moi une fibre qui me dit que je suis manipulé, que je devrais sortir du troupeau; et je suis toujours gêné de hurler avec les autres des cris de guerre dont je ne suis pas l'auteur. J'ai horreur des foules, elles me font peur. Les militants des meetings politiques ou les supporters sportifs n'expriment jamais le meilleur de l'humanité. Dans les mouvements de masse, la cloison me semble tellement fragile entre la bonhomie de l'action citoyenne et l'hystérie collective.

Un de mes meilleurs amis, prof dans un collège de La Côte, a en-

trepris de fabriquer des ruches avec ses élèves et de gérer des essaims d'abeilles. Pendant que les gracieux hyménoptères bossent avec un zèle opiniâtre pour produire une première récolte de miel, la classe s'occupe d'un potager en permaculture. Les élèves apprennent ainsi à préférer leurs propres fruits et légumes à ceux importés des antipodes. « Il faut cultiver notre jardin », disait finement Candide. Je crois fermement que ce genre d'action est plus efficace que de brandir des pancartes au milieu du troupeau. Sauver la planète (pourquoi pas l'univers?) est un projet d'une démesure grotesque. Le fruit attendu de cette boursoufflure idéologique est lamentable: des taxes, des impôts supplémentaires. Etatisme, dirigisme, contrôle, surveillance, contraintes, et à la fin, sans doute, la rééducation des récalcitrants. Car la dictature du Bien finit toujours mal. A cette mégalomanie bavarde et dangereuse, il faut préférer l'action concrète dans un rayon d'action raisonnable, sur lequel on a prise.

A deux endroits de votre texte, vous vous en prenez à la génération précédente, dont vous soulignez l'égoïsme et l'irresponsabilité. Vous êtes de plaisantes gens de vous croire figures de proue de l'écologie. Certes, quand j'étais adolescent (années 70 du siècle passé), on ne parlait pas encore de développement durable, de changement climatique ou d'empreinte carbone. Cependant à seize ans, je refusais de consommer des boissons dans des emballages perdus. Je me brossais les dents avec la cendre de la cheminée (jusqu'à ce que mon dentiste mît le holà à cette pratique corrosive pour l'émail). Pendant plusieurs années, je passais de longues vacances à vélo, dans les endroits les plus sauvages de la France profonde. Nous logions dans des bergeries abandonnées: nous cueillions des champignons dont nous faisons des omelettes avec les œufs de la ferme du coin. Au petit déjeuner, nous étalions notre confiture de prunes sauvages sur du pain rassis. Un savon de Marseille suffisait à l'hygiène corporelle et à la lessive. Nous récitons des poèmes en occitan à la lumière de la bougie et aidions le berger du coin à tondre ses moutons. Quand les matins commençaient à se charger de brumes mauves et les pâturages de givre, nous savions que c'était la fin du paradis et que nous allions devoir reprendre les cours à l'université. Si on nous avait dit que ce mode de vie contribuait à la sauvegarde de la planète, nous aurions pouffé de rire.

Je reste, chers élèves, votre dévoué,

J.-B. Rochat

## Occident express 24

Une pluie vétérotestamentaire s'abattait sur mon quartier. J'observais avec inquiétude les eaux brunâtres investir, d'abord la cour intérieure de mon immeuble, puis le vestibule. La cave et les installations de chauffage étaient donc menacées. En bon propriétaire helvétique, je me suis muni de bottes, d'un imperméable et de quelques outils de fortune. Pataugeant dans ce petit lac, je cherchais frénétiquement les bouches d'égoût bloquées par les feuilles mortes (que personne ne balaie). Les fenêtres se sont alors lentement ouvertes. On m'observait avec attention. Ce Suisse, que pouvait-il bien fomenter? Et puis petit à petit, d'autres m'ont rejoint. Ensemble, sans un mot — le déluge était assourdissant — nous avons tâtonné, touillé, désembourbé, balayé, jusqu'à ce que les eaux disparaissent enfin dans un tourbillon brun-vert. Nous nous sommes enfin salués, fiers et satisfaits d'avoir vaincu la menace. Or l'un de mes frères d'armes se trouvait également être un aigrefin de la pire espèce. Depuis des années, sans cesser de menacer physiquement les copropriétaires qui l'en empêcheraient, il loue les places de

parc de l'immeuble à des tiers pour son profit personnel. A quelques reprises nous avons même échangé les propos de rigueur, où il était question de ma mère, de la sienne et des divers outrages qui leur étaient promis. Mais après notre petite collaboration sous la pluie, il s'est métamorphosé. D'ennemi, il est devenu mon défenseur. Il me salue désormais poliment et se fait un point d'honneur de me laisser toujours une place libre au parking. En Serbie, on ne compte plus sur l'Etat, les institutions sont aux abonnés absents. Contre ce profiteur brutal, l'autorité publique était inefficace. Il fallait établir d'abord un vrai contact, puis convenir, tacitement, d'un marché acceptable. Ainsi une main tendue et quelques mots, c'est-à-dire un contact humain, ont plus de pouvoir ici qu'un document ou qu'une loi, dont on connaît la volatilité. Lorsque l'on sait jouer de ces règles non-écrites et qu'on les accepte, on découvre alors une liberté et une sécurité que toutes les lois et toutes les institutions du monde sont incapables de fournir.

Daniel Laufer

# Assurance maladie : la caisse unique ne séduit plus

Dans le domaine de l'assurance-maladie, on a longtemps pensé dans les cantons romands que l'étatisation du système, sous la forme d'une caisse unique, apporterait la solution aux problèmes de la hausse continue des primes. Deux événements récents tendent à montrer que cette perspective ne fait plus recette.

Le 1<sup>er</sup> février dernier, le comité de l'initiative « Pour une liberté d'organisation des cantons » a reconnu ne pas être parvenu à réunir la moitié des 100'000 signatures nécessaires pour faire aboutir son texte. Sous un intitulé pourtant attractif (et qui pourrait resservir en d'autres occasions...), les initiants demandaient une modification constitutionnelle permettant aux cantons qui le souhaitaient d'introduire une caisse de compensation publique en assurance maladie. Cette « liberté d'organisation » s'adressait en premier lieu aux cantons romands, qui avaient accepté le projet de caisse unique lors de la votation de 2014 mais s'étaient trouvés minorisés à l'échelle fédérale. Vu d'ici, et compte

tenu de l'insatisfaction récurrente envers la hausse des primes, un aussi cinglant échec de l'initiative peut surprendre.

Un autre événement récent renforce ce sentiment que la mécanique qui devait mener inéluctablement, scrutin après scrutin, à la caisse unique est enrayée. Le 10 février dernier, les électeurs genevois ont largement refusé de créer une « caisse d'assurance maladie et accident publique à but social » voulue par le Parti du Travail. Celle-ci aurait été un acteur de plus, mais paré des vertus d'une saine gestion étatique. Le souverain du bout du lac s'est sans doute montré sage en rejetant cette proposition, tant il est vraisemblable que cette institution publique aurait été soumise aux jeux politiques de la République, sans pour autant avoir les moyens de proposer aux assurés genevois des primes déconnectées de la réalité des coûts de la santé.

Car il faut bien le reconnaître, la hausse des primes n'est que la résultante de la hausse des coûts de la santé. Et il existe deux manières de

contrer l'augmentation des primes. La première consiste à traiter l'effet en augmentant les subsides, c'est-à-dire, en définitive, la part de l'assurance maladie financée par l'impôt ou la dette publique. C'est cette voie qu'a empruntée le canton de Vaud en introduisant, dans le sillage de la RIEIII vaudoise, un plafonnement de la charge des primes maladie à 10% du revenu. Ce système apporte un soulagement aux ménages modestes, mais s'avère aujourd'hui lourd et complexe à mettre en œuvre. En outre, si les coûts de la santé poursuivent leur croissance au rythme actuel, le financement de ce dispositif ne sera pas assuré et menacera à plus ou moins brève échéance l'équilibre des finances cantonales.

La deuxième manière de limiter l'augmentation des primes consiste à traiter la cause, c'est-à-dire à freiner la hausse des coûts de la santé. En Suisse, l'ensemble des coûts de la santé représente environ 82 milliards de francs annuellement, dont environ 32 milliards sont à la charge de l'assurance de base. Pour l'essentiel, il s'agit de salaires (médecins, infirmier/ères, laborantins, physiothérapeutes, techniciens, etc...) et dans une moindre mesure de médicaments ou de l'amortissement des investissements considérables consentis dans l'appareil de santé. La santé représente 12.2% du PIB et l'on voit bien l'énormité des intérêts en jeu.

Plusieurs démarches ont récemment été lancées pour tenter de limiter la hausse des coûts de la santé. Devant le blocage des négociations tarifaires, le Conseil fédéral est par exemple intervenu pour imposer des réductions du tarif des actes médicaux TARMEC avec un objectif annuel d'économie de 470 millions de francs. Dans un autre registre, suite à l'initiative de différents cantons, l'Office fédéral de la santé publique a introduit une liste de six groupes d'interventions chirurgicales à effectuer en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire, évitant ainsi une hospitalisation et les coûts qui en découlent.

Après trois échecs en votation (en 2003, 2007 et 2014) et une initiative avortée en 2019, l'idée de la caisse unique comme panacée aux maux de l'assurance maladie semble avoir définitivement perdu de son attrait. Si la perspective de cette « fausse bonne idée » s'estompe, l'amélioration du système de santé demeure une nécessité. Au-delà des intérêts particuliers, les efforts doivent maintenant se concentrer sur la réduction des inefficiences, l'augmentation de la qualité, la transparence et l'information aux patients, l'élimination des conflits d'intérêt et des rentes de situation, la suppression des traitements inutiles. Des solutions existent, la hausse inexorable des coûts de la santé n'est pas une fatalité.

Vincent Hort

## Chiffres

A l'article « taux de fécondité », Wikipédia présente trois colonnes de statistiques. La première est établie par la Banque mondiale (2016), la deuxième par le Bureau de recensement des Etats-Unis (2018) et la troisième par le CIA World Factbook (2018). Les chiffres divergent peu. Les femmes du Niger sont les plus fécondes, 7,2, 7,2 et 6,35 enfants par femme dans l'ordre des listes mentionnées. La Corée du Sud (1,2), Macao (1) ou (0,95) sont en queue de classement. Rappelons qu'il faut 2,1 enfants par femme en âge de procréer pour qu'une population se renouvelle, en cas de solde migratoire nul et de mortalité stable. La moyenne mondiale était de 2,42 en 2018. L'Inde est à 2,40.

Le Bureau de recensement des Etats-Unis donne des moyennes par continent : l'Afrique (4,67) et l'Océanie (2,3) accroissent leur population ; l'Asie (2,1) la reconstitue ; l'Amérique (2,0) et l'Europe (1,6) n'y parviennent pas. L'hémisphère nord (le monde « blanc ») est peu fécond : Amérique du Nord (1,7), Europe du Nord (1,8), Europe de l'Ouest (1,7), Europe de l'Est (1,5), Europe du Sud (1,4). L'Amérique du Sud (2,0) et l'Asie de l'Est (1,7) n'atteignent pas le taux de renouvellement.

L'Afrique, l'Asie centrale et le monde arabo-musulman exercent une pression migratoire sur l'Europe, de même que l'Amérique centrale et une partie de l'Amérique du Sud sur les Etats-Unis et le Canada. Les pauvres du Sud montent vers le Nord pour jouir d'une vie meilleure du point de vue matériel.

Plus les pays se développent économiquement, moins leurs femmes

font d'enfants et plus leur population vieillit. C'est ce qu'on appelle la transition démographique. Selon certaines prévisions, la population mondiale devrait encore augmenter fortement jusqu'en 2050 grâce à l'Asie centrale et surtout à l'Afrique, puis se stabiliser vers 2100, quand tous les pays auront achevé leur transition démographique, et diminuer ensuite. Les pays économiquement forts ont les taux suivants : Etats-Unis (1,87), Chine (1,60), Japon (1,42), Corée du Sud (1,27), Allemagne (1,46), Brésil (1,75), Australie (1,77), Canada (1,60), Suisse (1,56).

Le taux russe a fortement chuté après l'effondrement du communisme (1,16 en 1999), puis s'est rétabli (1,76 en 2016), mais baisse à nouveau (1,61 en 2018).

Les vaincus de la Seconde guerre mondiale (Italie 1,45, Japon 1,42 et Allemagne 1,46), les pays de l'ex-bloc soviétique (Pologne 1,36, Hongrie 1,45, Roumanie 1,36, Ukraine 1,55) et de l'ex-Yougoslavie (Serbie 1,44, Bosnie 1,31, Croatie 1,41) ont des taux de natalité très bas.

Les pays ayant subi un génocide ont les taux suivants : Rwanda (3,75), Cambodge (2,47), Arménie (1,64).

Le Maroc (2,09) est le seul pays africain en dessous du seuil de stabilité.

La France (2,06), l'Islande (1,99) et l'Irlande (1,96) réussissent presque à renouveler leur population.

Israël bénéficie d'un taux assez élevé (2,63), mais la bande de Gaza (3,97) et la Cisjordanie (3,20) font mieux.

J. Perrin

## On croit que les électeurs pourraient croire que l'argent a une odeur

Dans *L'Agefi* du 11 février, sous le titre « L'obscurantisme de gauche au Conseil d'Etat », M. Jacques Neiryck a publié une chronique consacrée à la campagne du Parti socialiste vaudois en faveur de la candidature de Mme Rebecca Ruiz au Conseil d'Etat. Quelques passages en sont assez joliment tournés.

Il commence par rappeler ce que la présidente du parti a déclaré aux médias :

« Nous nous réserverons la possibilité de refuser des dons s'ils viennent de personnes dont l'activité contrevient aux valeurs que nous prônons. [...] Le règlement n'autorisera que les dons de particuliers et interdira ceux des entreprises ou des personnes morales. [...] Il n'y aura pas de don de M. Paulsen pour cette campagne. »

Après s'être étonné de ce que les « valeurs » du PS supposent la « condamnation des entreprises en tant que telles, en tant qu'associations de quasi-malfaiteurs », M. Neiryck conclut à propos de M. Paulsen :

*Certes les dirigeants du PS ne croient pas un instant que le seul*

*contact avec un social-démocrate suédois richissime puisse corrompre leur parti ou leurs élus. Mais ils croient que leurs électeurs le croient, ils les méprisent à ce point. Ils estiment que le membre de base du parti est par définition un illuminé de gauche, maudissant l'économie libérale et jaloux des riches.*

Se soucier de ce que les électeurs vont penser, n'est-ce pas le réflexe de base de la démocratie partisane ?

P.-G. B.

## La Nation

Rédaction  
Jean-Blaise RoCHAT / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch  
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

# La peste soit des pesticides !

**N**aguère, les pesticides étaient des substances utilisées pour lutter contre les organismes considérés comme nuisibles. Aujourd'hui, ce sont des produits à proscrire, surtout dans le secteur agricole.

Il y a bien sûr les insecticides, mais aussi les fongicides et les herbicides. Ces derniers, que l'on utilisait abondamment pour lutter contre les adventices, aussi appelées mauvaises herbes, ont connu leur heure de gloire et d'efficacité tant auprès des agriculteurs que dans les jardins familiaux ou les bords de routes et les parcs publics. C'est un chimiste suisse, dans les années 50, qui a inventé une molécule qui a rapporté gros à la société Monsanto, le glyphosate. Ce produit est maintenant le diable porteur de tous les maux, à tel point que le nom de Monsanto, qui lui est associé, va vraisemblablement disparaître.

Pendant des millénaires, l'homme a dû lutter contre la nature, pour survivre et se nourrir. Aujourd'hui, c'est la nature qu'il faut défendre. Elle s'étirole. La biodiversité diminue. Tout ce qui la menace doit être combattu. La production agricole intensive doit être abandonnée et les techniques culturales adoucies. C'est une révolution et comme toujours dans ces situations, tout va trop vite. L'homme est impatient alors que la nature va à son rythme.

Le consommateur qui en a les moyens, en particulier dans «l'îlot de cherté» helvétique, aspire à consommer des produits naturels, exempts de pesticides, si possible issus de la culture biologique et qu'il peut se procurer dans des circuits commerciaux courts.

Les paiements directs, qui permettent à nos paysans de survivre économiquement malgré des prix de vente de leurs produits très bas, posent des exigences sévères en matière d'utilisation de produits phytosanitaires et d'épandage d'engrais de ferme (fumier et lisier).

En 2017, le Conseil fédéral a publié un *Plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires*. Les auteurs des initiatives dont nous parlons ci-dessous n'en ont certainement pas eu connaissance. Ils n'ont pas eu envie non plus de lire le projet de politique agricole pour les années prochaines (PA22+). Il prévoit de nouvelles restrictions d'utilisation de ces produits, ainsi que la réduction des possibilités d'épandage d'engrais de ferme.

Les agriculteurs eux-mêmes et leurs organisations professionnelles enchaînent les formations, les réflexions et les recherches pour diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires. Mais ce n'est pas facile. Certaines années et suivant les conditions météorologiques, si la vigne ne bénéficie pas de plusieurs traitements avec des fongicides, la récolte est perdue à cause du mildiou et de l'oïdium. Il en va de même pour les pommes de terre. Les céréaliculteurs et les producteurs de betteraves à sucre sont sous la menace permanente d'autres fléaux. Et les ani-

maux aussi, s'ils ne peuvent bénéficier de certains traitements aux antibiotiques, sont condamnés.

Cependant, ces efforts, encouragés par les paiements directs, mais en grande partie librement consentis, portent leurs fruits. La consommation de produits phytosanitaires en Suisse a diminué, pour certains d'entre eux, de près de 40% en 10 ans. Les paysans aiment à dire : « nous protégeons ce que nous aimons ». Ils vont d'ailleurs, dans le courant de cette année 2019, mener une campagne pour montrer ce qui se passe si on n'utilise pas de produits phytosanitaires. Certains d'entre eux laisseront une partie de leurs champs sans aucun traitement, qu'il s'agisse d'insecticides, d'herbicides ou de fongicides, pour que chacun puisse constater à quoi servent ces produits.

On peut donc sérieusement se demander à quoi vont servir les trois initiatives populaires fédérales qui ont été déposées en 2018.

La première, déposée par un comité de sept femmes et un homme domiciliés entre Berne et Winterthur, sera discutée par les Chambres fédérales cette année. Le Conseil fédéral vient de leur adresser son message<sup>1</sup>. Elle s'intitule «*Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique*». Elle demande que les paiements directs ne soient plus versés aux paysans qui continuent à utiliser des pesticides, à ceux qui doivent acheter des fourrages hors de leur exploitation et à ceux qui utilisent des antibiotiques pour soigner leurs animaux à titre prophylactique ou dont le système de production requiert l'administration régulière d'antibiotiques. Les producteurs auraient un délai de huit ans pour se conformer à ces règles.

La deuxième, dont le comité est exclusivement masculin et neuchâtelois, à l'exception d'un habitant de Cudrefin, est intitulée «*Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse*». Elle exige que l'utilisation de pesticides de synthèse dans la production agricole, la transformation des produits agricoles et l'entretien du territoire soit interdite, l'importation à des fins commerciales de denrées alimentaires contenant des pesticides de synthèse ou pour la production desquelles des pesticides de synthèse ont été utilisés étant aussi interdite. Le délai serait ici de dix ans. Certains des initiants, vigneron bio, oublient de rappeler que les produits de synthèse leur sont interdits mais qu'ils peuvent user presque sans limites du cuivre et du soufre (bouillie bordelaise), produits «naturels».

La troisième, dont le comité est composé d'habitants de Bâle, Zurich, Lucerne et environs, avec une exception à Vevey, est intitulée «*Non à l'élevage intensif en Suisse*». Elle exige que la Confédération protège la dignité de l'animal. Celui-ci ne doit pas faire l'objet d'un élevage intensif, qui est défini comme l'élevage industriel visant à rendre la production de produits d'origine animale la plus efficace possible et

portant systématiquement atteinte au bien-être des animaux. La Confédération doit fixer une taille maximale de groupes d'animaux par étable et doit aussi édicter des dispositions sur l'importation d'animaux et de viande qui ne doivent pas avoir été soumis à un élevage intensif.

Ce qui caractérise ces trois initiatives, c'est leur méconnaissance du terrain, leur ignorance des nécessités liées à la culture du sol, à la production d'aliments et à la garde des animaux. Prétendre pouvoir interdire l'importation d'aliments traités avec des pesticides de synthèse ou de viande obtenue dans des élevages intensifs, c'est soit ignorer la réalité, soit vouloir affamer le peuple, puisque la moitié des calories que nous consommons viennent de l'étranger.

Après la Seconde guerre mondiale, dans l'euphorie des Trente Glorieuses, l'avènement du machinisme agricole et l'apparition de produits nouveaux et efficaces, les agriculteurs ont profité de l'envolée des rendements et de la garantie de prix et de prise en charge par la Confédération. Ils ne se sont pas préoccupés de la pollution et des effets pervers que pouvait générer l'utilisation excessive de certains produits. Mais le

terme de pollution ne faisait même pas partie du langage courant.

Cette période est révolue. On peut même affirmer que la quasi-totalité de nos agriculteurs prêtent aujourd'hui une attention soutenue à la préservation de la qualité de leurs sols et, partant, à celle des produits qu'ils en tirent. D'ailleurs, les consommateurs qui sont prêts à payer un prix supérieur pour de bons produits, ainsi que les incitations des paiements directs, tout comme les résultats des recherches agronomiques, les poussent dans cette direction.

Les initiatives excessives sur lesquelles nous devons bientôt nous pencher arriveront à la fois comme grêle après vendange et comme un nouveau fléau menaçant des cultures sans protection aucune. D'ailleurs, les initiants seraient-ils prêts à renoncer, pour eux et leurs proches, à l'utilisation des médicaments, des antibiotiques, des insecticides, des produits désinfectants, bref de tout ce qui pollue? Ces démarches constitutionnelles fustigent l'agriculture, désignée comme seule responsable de la pollution de l'eau et de la terre, alors que tous les habitants de ce pays y participent.

La peste soit de ces initiatives!

Jean-Michel Henny

<sup>1</sup> Feuille fédérale 2019 p. 1093 à 1115.



## L'intelligence artificielle dans votre baignoire

Une personne de notre connaissance, ayant des travaux à effectuer dans son appartement, s'est lancée à la recherche d'un professionnel à proximité de chez elle. Craignant le furetage boulimique de Google, elle s'est tournée vers un moteur de recherche concurrent, bien que beaucoup moins connu, *Swisscows.ch*. Et n'ayant plus en tête le terme consacré d'«installateur sanitaire», elle s'est rabattue sur une expression un peu moins académique: «un mec qui fait les salles de bains».

### LE COIN DU RONCHON

Le moteur de recherche lui a aimablement répondu:

*Chers utilisateurs, ce mot de recherche n'est pas autorisé pour les enfants âgés de moins de 18 ans. Comme nous avons décidé de protéger les mineurs, le mot «un mec qui fait les salles de bain» est exclu de la recherche. Nous vous remercions de votre compréhension!*

L'amie en question a certainement été flattée qu'on la prenne pour une mineure.

Nous avons voulu en avoir le cœur net. Expérience faite, nous arrivons au même résultat réprobateur en tapant «un mec sympa qui fait les salles de bain», ou «un mec qui fait les salles de bain en tout bien tout honneur». En

revanche, on évite la cyber-censure en précisant: «un mec professionnel qui fait les salles de bain».

On en déduit que ce sont les compétences professionnelles qui, aux yeux de l'intelligence artificielle, déterminent ce qui est bon ou non pour la jeunesse. Nous avons alors voulu savoir jusqu'à quel point le *professionnalisme* était un gage de moralité. Nous avons constaté que les expressions «un mec professionnel qui violente les petites filles» ou «un mec professionnel qui détrouse les grands-mans» renvoyaient un refus outré, mais que «un mec professionnel qui détrouse les voyageurs» était accepté sans problème. Il suffit donc que le grand-maman participe à un voyage organisé pour que le larcin ne choque plus personne – ou du moins n'émeuve pas l'âme sensible des algorithmes du moteur de recherche *Swisscows*.

Avec *Google*, on s'amuse beaucoup moins: il n'y a aucune restriction sur les expressions de recherche. Même les plus affreuses et les plus politiquement incorrectes, que nous n'oserions jamais reproduire ici, aboutissent à une liste de résultats – plus ou moins pertinents, il est vrai. Evidemment, on devine que les centres d'interventions de la CIA ont été immédiatement avertis que, dans la région lausannoise, un gusse est en train de chercher «un mec qui fait les salles de bain».

Tout ça pour quelle utilité? Aucun des moteurs de recherche testés ne comprend qu'on lui demande tout simplement un installateur sanitaire.